

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN



BON A LANCER

ADDENDUM N°2

Objet : PRESTATIONS POUR VISITES MEDICALES (PAR ACCORD-CADRE A
BONS DE COMMANDE)

Référence : S_DAAG_71628

Gestion : 2023

AOÛT 2023



[Signature]
18
08
23
Jerôme Charles ALOFA

ADDENDUM N°2

Le présent addendum a pour objet la modification de certaines dispositions du dossier d'appel d'offres ainsi qu'il suit :

- **Section 0. Avis d'Appel d'offres**

- Page 4, point 6, première puce relative aux exigences techniques et expériences pour les anciennes entreprises :

« Etre un hôpital, un cabinet ou une clinique médicale ou un laboratoire d'analyses biomédicales ou un expert en santé au travail, ou un centre d'expertise médical en santé au travail et environnement régulièrement autorisé à exercer sur le territoire national ».

- Page 5, point 6, première puce relative aux exigences techniques et expériences pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :

« Etre un hôpital, un cabinet ou une clinique médicale ou un laboratoire d'analyses biomédicales ou un expert en santé au travail, ou un centre d'expertise médical en santé au travail et environnement régulièrement autorisé à exercer sur le territoire national ».

- **Critères de qualification :**

- page 70, numéro 4.1

Expérience générale de service :

« Etre un hôpital, un cabinet ou une clinique médicale ou un laboratoire d'analyses biomédicales ou un expert en santé au travail, ou un centre d'expertise médical en santé au travail et environnement régulièrement autorisé à exercer sur le territoire national ».

- Page 74, point 6 – Matériel :

« Le candidat doit joindre les preuves de propriété ou promesse de location de chaque matériel ou faire prouver la propriété des matériels par exploit d'huissier ».

- **Annexes A-3 :**

Page 77, en pied de page : ne pas tenir compte des mentions en pied de page.

- **Lettre de soumission, page 81, point c :**

Bien vouloir renseigner les montants annuels et pour les trois (3) ans.

BON A LANCER

- Bordereau des prix
 - Pages 97, 98, 99, 107, 108 et 109 :Bien vouloir considérer « PSA total ».

- Pages 107 à 116 relatives aux bordereaux des prix et calendrier de réalisation des prestations daté, signé et cacheté :
- Bien vouloir renseigner en bas de tableau, les montants HTVA et TTC pour les trois (3) années de l'accord-cadre pour chaque lot.

BON A LANCER

- Résumé des Spécifications Techniques :
Page 132 : Point des examens à réaliser aux travailleurs par structures, avant-dernière colonne du tableau :
Bien vouloir considérer « PSA total ».

Toutes les autres stipulations de l'Appel d'Offres qui ne sont pas modifiées par le présent addendum, demeurent en vigueur et continuent de produire leur effet entier.



Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics